



U.C.S.A.cgt

Elections professionnelles reportées au Siège: ça va durer encore longtemps?

[3]

Les élections professionnelles auraient normalement dû se dérouler au Siège de France télévisions **en février 2013**. Deux ans plus tard, les élections n'ont toujours pas eu lieu et les élus (ou plutôt ceux qui n'ont pas jeté l'éponge) **ont entamé leur cinquième année de mandat**.

Cette situation, **probablement unique en France**, résulte avant tout de la volonté de l'actuelle coalition majoritaire au CE du Siège de rester en place le plus longtemps possible, au mépris des principes démocratiques les plus élémentaires.

Mais la direction supporte aussi sa part de responsabilité puisque, pour tenter de délégitimer les instances sociales, elle aura largement contribué à laisser **s'enliser cette situation**.

Et que dire de l'administration du travail, compétente sur la question de la répartition des salariés dans les collèges électoraux, qui, après des mois d'attente, n'a pas été capable de donner une décision unique?

Faut-il voir dans ces retards cumulés la volonté d'attendre la création de **l'instance unique du personnel** voulue par le patronat dans le cadre de la réforme du dialogue social? Un conseil d'entreprise ayant les prérogatives des DP, des CE et des CHSCT mais avec **moins de représentants, moins d'heures de délégation, moins de disponibilité pour le personnel...** Cette proposition du Medef sera très probablement reprise par Manuel Valls qui reçoit les partenaires sociaux ce mercredi 25 février pour leur présenter les grandes lignes de son projet de Loi.

Le constat est en tout cas accablant à France télévisions. Depuis plus de deux ans les **5000 salariés du Siège** sont tout simplement **privés du droit de choisir leurs représentants** alors que dans le même temps **la quasi totalité des Pôles régionaux et des stations d'outremer ont renouvelé leurs instances**.

Les salariés de Réunion 1ère vont même voter **pour la seconde fois** en juin prochain, ceux de Polynésie 1ère en septembre et ceux de Mayotte 1ère en décembre... Alors que dans le même intervalle les salariés du Siège n'ont toujours pas voté **pour la première fois**.

Combien de temps va encore durer cette mascarade antidémocratique ? Que dirait-on si les députés décidaient de doubler la durée de leurs mandats sans passer devant leurs électeurs ? Qu'attend la direction pour organiser les élections au Siège de France télévisions ?

Paris, le 25 février 2015